

Stationnement illicite de gens du voyage

Troyes Champagne Métropole (TCM) déplore, de nouveau, les stationnements illicites depuis dimanche 1er juin 2025, cette fois-ci sur la commune de Pont-Sainte-Marie (environ 50 à 60 caravanes sur un terrain d'entrainement du stade Henri Jacquot) et sur la commune de Thennelières (entre 20 et 30 caravanes sur l'aire de grand passage).

TCM a saisi immédiatement les services de l'Etat, dans le cadre de leurs prérogatives de maintien de l'ordre public, afin que les occupants illicites soient mis en demeure de quitter les lieux, avant recours à la force publique.

La communauté d'agglomération va également engager une procédure judiciaire. Dans ce cadre un huissier se rendra sous peu sur site aux fins de constatation de cette occupation illicite et de consignation des éventuels troubles.

Enfin Troyes Champagne Métropole rappelle que le territoire dispose d'infrastructures réglementaires adaptées à ce type de stationnement.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr